

FESTIVAL DES MONTAGNES DU MATIN



DOSSIER DE MECENAT ET SPONSORING D'ENTREPRISE 2019

*Jeux
d'Ensemble*

Association organisatrice

POURQUOI SOUTENIR LE FESTIVAL DES MONTAGNES DU MATIN

UNE ACTION CULTURELLE A DESTINATION DU PUBLIC LOCAL

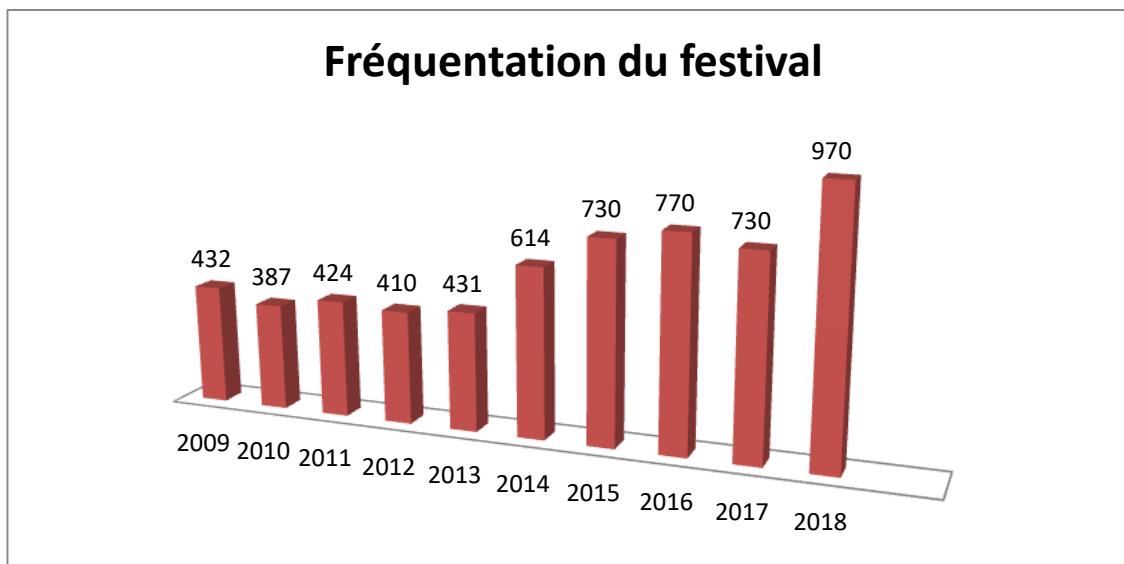
Le festival des Montagnes du Matin propose depuis maintenant dix ans une action culturelle de qualité au cœur de la Loire, à travers une résidence d'une quinzaine de musiciens professionnels et une semaine de concerts au début du mois d'août.

Le public ne s'y trompe pas puisqu'avec environ 1000 spectateurs en 2018, et une fréquentation en hausse constante depuis sa création, un véritable lien s'est noué entre les musiciens et leur public.

La politique tarifaire (de 5€ à 16€ pour un concert) mise en place par notre association, organisatrice du festival, vise à rendre ces manifestations culturelles accessibles à tous et à rassembler un public toujours plus éclectique.

Chaque concert est également ponctué de brèves clés d'écoute expliquées par les musiciens ainsi que d'un temps d'échange après chaque soirée pour permettre aux spectateurs de converser avec les musiciens sur les œuvres qu'ils viennent d'entendre.

Voir depuis quelques années les églises et autres lieux de patrimoine se remplir au cœur du mois d'août pour écouter de la musique de chambre est une véritable fierté pour notre association, d'autant que 70% de ce public est identifié comme venant directement des villes et villages alentours.



UN ENGAGEMENT TERRITORIAL A DESTINATION DE TOUTES LES GENERATIONS

1/Les actions pédagogiques

Notre volonté de faire rayonner la musique classique sur le territoire ne s'arrête pas aux concerts d'été puisque sont organisés depuis 5 ans des ateliers pédagogiques et des concerts à destination des enfants des écoles primaires de la communauté de communes de Forez-Est.

Depuis la création de ce projet, près de 1200 enfants ont bénéficié de ces initiatives. A titre d'exemple, en 2018 chaque classe concernée (9 au total) a pu se familiariser avec l'Histoire du Soldat, conte musical d'Igor Stravinsky, au cours d'un atelier présenté par des musiciens du festival. Les 250 élèves se sont ensuite retrouvés la semaine suivante à l'espace Lumière de Balbigny où les attendaient 8 musiciens professionnels et un conteur pour leur offrir deux représentations de l'œuvre dans les vraies conditions d'un concert.



© La Clique à Bill
Ateliers pédagogiques à Saint-Marcel-de-Félines, 2017

2/Les moments musicaux pour les personnes âgées

Durant la période du festival, les musiciens en résidence offrent également un moment de musique et de convivialité dans un établissement pour personnes âgées de la communauté de Communes. Après Panissières l'an passé, c'est à l'EHPAD de Bussières que résonneront les plus belles pages de la musique classique, auprès de ceux qui n'ont plus la possibilité de se rendre aux concerts.

DES RESSOURCES FINANCIERES FRAGILES

Les ressources de notre association loi 1901 à but non lucratif « Jeux d'Ensemble » qui gère le festival, sont constituées de la billetterie (environ 35% du budget), de subventions (50 %), le reste étant constitué de cotisations dons privés.

L'élargissement récent de notre action auprès du jeune public et l'augmentation du nombre de concert pour le festival d'été (6 manifestations prévues en août 2018) nous poussent à rechercher de nouveaux partenaires pour conserver la qualité et la diversité de nos prestations.

Votre aide est précieuse pour nous aider à continuer cette belle aventure culturelle sur un territoire qui nous est cher. C'est pourquoi nous sollicitons votre partenariat et vous invitons à vous engager en soutenant notre association.

DEUX SOLUTIONS POUR NOUS SOUTENIR

LE PARRAINAGE FINANCIER OU LOGISTIQUE

Bien évidemment, une **participation financière** est le principal moyen de soutenir nos manifestations, cela nous permet d'assurer la pérennité et la qualité des actions, en dépendant moins des aides publiques qui sont par essence incertaines.

Mais vous pouvez également soutenir le festival en nous aidant par exemple à la **réalisation et la diffusion de nos supports de communication, à la restauration, au logement des musiciens** par exemple, si cela peut s'accorder aux compétences de votre entreprise.

En contrepartie de votre soutien, nous vous proposons une **visibilité publicitaire de votre entreprise sur les affiches, le livret du festival**, (qui regroupe le programme, les biographies des artistes et les logos des principaux soutiens publics et privés) et à l'entrée des différents lieux de concert.

Avec environ 70% de public issu des villages alentours, et près de 1000 personnes présentes lors de nos soirées de concerts, c'est une visibilité importante et la marque d'un engagement culturel fort qui ne peut que renforcer l'image de votre entreprise au sein du tissu local.

LE MECENAT D'ENTREPRISE CULTUREL

L'association Jeux d'Ensemble, organisatrice du festival, présente depuis 2014 un caractère d'intérêt général et est éligible au dispositif du mécénat, elle peut donc délivrer des reçus fiscaux aux donateurs ouvrant droit à une **réduction d'impôts**.

La réduction d'impôt vient en soustraction du montant d'impôt sur les sociétés ou d'impôt sur le revenu dû par l'entreprise donatrice lors de l'année des versements.

La réduction d'impôts intervient à hauteur de 60 % du montant du don.

Soit par exemple pour **un don de 1000 €, un coût réel de 400€ pour l'entreprise**.

Dans le cadre du mécénat, aucune contrepartie de type publicitaire n'est autorisée, seul un logo de votre entreprise apparaîtra à votre guise sur nos différents supports (internet et papier).

Le festival se déroulera cette année du 4 au 11 août, dans les communes de Salt-en-Donzy, Panissières, Sainte-Agathe-en-Donzy, Pouilly-les-Feurs et Néronde.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter

Thibaut Maudry, organisateur

Tél : 06 75 29 49 39 / festival.du.matin@gmail.com

www.festival-des-montagnes-du-matin.com